



Bienvenue à Lully

Chère habitante, cher habitant,

La Commune de Lully vous souhaite la bienvenue.

Nous vous laissons parcourir les informations ci-dessous qui pourraient vous être utile :

Impôts/taxes

- La taxe des déchets : CHF 100.- dès 25 ans.
- Les impôts communaux sont facturés directement par notre Commune, gérés par notre fiduciaire GRF Société Fiduciaire, rue de la Gare 13 à Morges (boursier@grf-fiduciaire.ch ou par téléphone au +41 21 804 16 50).
- Les impôts sur les chiens : CHF 70.- pour la part communale et CHF 100.- pour la Canton.

Enfance

- Droit au sac poubelles : 10 rouleaux la 1^{ère} année de l'enfant, 5 rouleaux la 2^e et 3^e année.
- Crèches-Garderies : En ce qui concerne le placement d'enfants en structure d'accueil ou chez des mamans de jour, le réseau AJEMA (réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne) est votre répondant.
- École primaire : L'école de Lully, faisant partie de l'Établissement primaire de Morges-Ouest, accueille dans son école les classes de 1^{ère} jusqu'à la 6^{ème} primaire (HARMOS). Suivant le nombre d'enfants inscrits, il se peut que certains d'entre eux soient enclassés à Tolochenaz. Pour les 7^{ème} et 8^{ème} années, les enfants vont en principe au bâtiment "La Burtignière" à Morges.
- École secondaire : L'établissement secondaire Morges-Beausobre accueille les enfants dès la 9^{ème} secondaire. Plus d'informations voire le site du canton de Vaud. Inscription : Le regroupement scolaire Lully-Tolochenaz se trouvant à Morges, les inscriptions sont à faire à la direction de l'instruction publique à Morges.
- Cantine scolaire Croq'Bourdons Lully et Tolochenaz : La cantine scolaire se situe à côté de l'école de Lully. Les inscriptions s'effectuent auprès de notre administration.



Commune de Lully

Déchetterie

- Dès le 1er avril 2019, 6 containers semi-enterrés sont à votre disposition dans les différents quartiers de notre village, afin de recevoir vos sacs taxés exclusivement (plan ci-joint). Depuis le 1er mai 2019, les ramassages n'ont plus cours et seuls les Moloks doivent être utilisés.
- Les déchets verts (petites quantités) peuvent être déposés dans la benne prévue à cette effet à l'entrée du chemin d'accès de la Fontaine des Joncs. Attention, en cas d'élagage conséquent ou d'abattage d'arbres, les déchets ne peuvent en aucun cas être déposés à la Fontaine des Joncs.
- Les habitants de Lully doivent utiliser la déchetterie de Morges, située à l'av. de Riond-Bosson 9 (plan ci-joint).

Réservation de salles

- A Lully, il y a un refuge et deux salles que vous pouvez réserver directement en ligne sur notre site internet :
 - Le refuge Joli Boiron : situé sur la route de St-Prex à Lully peut accueillir environ 60 personnes assises.
 - La grande salle - Salle Pontet : située à l'étage du bâtiment de l'administration communale peut accueillir environ 60 personnes assises.
 - Salle Blétru - salle multi-fonctions : située dans les combles de l'immeuble où se situe la cantine scolaire Croq'Bourdons à côté de l'école de Lully, pour environ 15 personnes.

Commerces

- Marché à la ferme : Kohler Jean-André, Chemin du Brisecol 4, 1132 Lully, +41 21 801 78 86
Légumes et fruits de leur propre culture ainsi que jus de pomme, œufs, confiture, miel, sirop artisanal. Le vendredi, il y a même du pain frais ! Horaires: Mardi et vendredi de 16h à 18h30
- Epicerie villageoise, Mme Matos, Route de Lussy 2, 1132 Lully, +41 21 801 57 59
Horaires: Le matin du lundi au vendredi de 06h30 à 12h30 / Après-midi de 16h à 19h. Mercredi après-midi fermé. Samedi et dimanche matin de 07h30 à 12h / Après-midi fermé
- Le Petit Sécheron, chemin du Sécheron 5, info@lepetitsecheron.ch, 076 824 43 02
Marché à la ferme d'avril à octobre chaque vendredi de 16h00 à 19h00 et chaque samedi de 09h00 à 13h00



Commune de Lully

Sociétés locales

- Les Arts en Scènes, Ateliers Arts & Théâtre, Route de Morges 4, Lully, <https://www.lesartsenscenes.ch>, info@lesartsenscenes.ch +41 77 447 20 77
- Gym SDL, Mme Virnot au +41 21 801 96 86
- Chœur mixte L'envol, Martine Cretegny présidente : <http://envollussy.wordpress.com>, +41 21 803 22 91 (Chants populaires anciens et contemporains, musique religieuse, classique ou moderne Répétition tous les mercredis soirs).
- Cercle d'escrime de Morges, Jacqueline Stadler, Ch. du Brisecol 3, 1132 Lully, <https://www.escrime-morges.ch>, cem@escrime-morges.ch +41 79 212 74 29 (Le local se trouve au Chemin du Brisecol 3 à Lully. Le club est ouvert à toutes et à tous dès l'âge de 5 ans).
- Société de Développement (S.D.L), Olivier Pasche, président, S.D.L de Lully, Case postale 151, 1132 Lully, sdl.secretariat@outlook.com.
- Cours de Yoga, Christel Petit, christelptt@gmail.com, 076 824 43 02.
- Cours de Hatha Yoga, Inspiration Pascale Ruef, Terrain de sport de Lully, contact@pascalruef.ch 079 784 86 10.
- Sophrologie, Mme Zuzana Rudin, Salle Blétru, Lully, sophro.rudin@bluewin.ch, 078 247 61 67 séances de sophrologie en groupe.

Paroisses officielles

- Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud : Paroisses de St-Prex - Lussy – Vufflens. <https://eerv.ch/saint-prex-lussy-vufflens>, Pasteur : M. Sandro Restauri
Secrétariat paroissial : 021 802 33 39
- Paroisse catholique : Eglise Catholique dans le Canton de Vaud, Secrétariat paroissial, Rue du Rond-Point 2, 1110 Morges au 021 811 40 10 ou paroisse.morges@cath-vd.ch

Numéros d'urgence

- Police : 117, il n'y a pas de police municipale à Lully.
- Pompier : 118
- Ambulance : 144



Commune de Lully

Administration communale

- Greffe municipal : 021 801 21 59 ou greffe@lully.ch
- Contrôle des habitants : 021 801 21 60 ou habitants@lully.ch

Ouverture du guichet : mardi de 14h00 à 16h30 et jeudi de 9h00 à 11h30, possibilité de prendre rdv.

Législature 2021-2026

M. Marc Genton – Syndic

ADMINISTRATION GENERALE : Administration - Personnel - Communication - Finances - Archives - Informatique - Relations extérieures / DELEGATIONS : CODIR AIEB - Réunions Syndics du district - de Région Morges.

marc.genton@lully.ch

079 445 96 21

M. Eric Rondot - Vice-Syndic

VIE LOCALE: Ecole - Cantine & petite enfance - Cultes - Affaires sociales - Commerces - Culture - Manifestations - Associations & Sociétés locales - Journal communal / DELEGATIONS: Conseil intercommunal ASIME - CI ARASMAC (Président)

eric.rondot@lully.ch

079 775 85 63

M. Jean-François Rubin – Municipal

DOMAINES ET TRANSITION ECOLOGIQUE : Espaces verts- Cimetière, forêts, vignes, terrains - Cours d'eau - Environnement & climat; Biodiversité; Mobilité et transports publics / DELEGATIONS : COPOL Environnement - COPOL Mobilité - COMEX TPM

jean-francois.rubin@lully.ch

079 446 35 71

M. François Leresche – Municipal

PATRIMOINE : Bâtiments communaux; Police des constructions ; Conciergerie; Urbanisme; Energies / DELEGATION : COPOL urbanisme

francois.leresche@lully.ch

079 549 62 46

Mme Floriane Liard Coucet – Municipale

INFRASTRUCTURES ET GESTION URBAINE : Routes - Eclairage public - Voirie - Gestion des déchets - Assainissement - Services industriels - Police - Pompiers - PCi / DELEGATIONS : Conseil intercommunal SDIS-Morget - Conseil intercommunal PCi

floriane.liard_coucet@lully.ch

079 416 63 88